

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Comité Syndical du 18 mai 2026

DCS n°2026-09

Date de convocation :  
7 mai 2026Délégués en  
exercice : 48Titulaires : 39  
Suppléants : 4  
Absents non  
remplacés : 6

Quorum : 25

Votants : 42

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit Mai à quatorze heures quinze, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Joseph SAURA, doyen d'âge de l'assemblée.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Corinne CHATRIOT, M. Nicolas DONNADILLE, M. Olivier GALZI, M. Claude MOREL, M. Joris HEBRARD, M. Stéphane LALÉ, Mme Jeanine DRAY, M. Grégoire SOUQUE, Mme Florence FLAMMINI, M. Michel BERARDO, Mme Chantal BONNEFOUX, M. Jacques DEMANSE, M. Yvan BOURELLY, M. Sébastien MAKOWSKI, M. Hervé BERENGUER, Mme Pascale BORIES, M. Michel TERRISSE, M. Guillaume TADDIO, M. Éric GÉRENT, M. Patrice DE CAMARET, Mme Valérie BOURIQUET TELLENE, M. Didier CARLE, M. Gérard VIAU, M. Stéphane GARCIA, M. Jean-François LAPORTE, M. Christophe REYNIER-DUVAL, M. Mariel MARTIN, M. Claude AVRIL, M. Serge PALOMBA, M. Nicolas PAGET, M. Benjamin VALERIAN, M. Sébastien ORIVELLE, M. Pascal GRAILLOT, M. Florent AGRO, M. Nicolas FAURE, Mme Lucie ARNAUD, Mme Karine MONNIN, Mme Patricia LISPAL, M. Joseph SAURA.

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

M. Jean Paul DELCASSO représenté par Mme Marjorie BARRÉ  
Mme Catherine GLEIZE représentée par M. Fabrice VENDRAN  
M. Alain BERTRAND représenté par Mme Nadine AURAY

**ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :**

Mme Dominique ANCEY (Excusée), M. Joël GUIN (Excusé), Mme Evelyne CLAPOT (Excusée), Mme Olivia NENCI-PAULO (Excusée), M. Pascal CROZET (Excusé), M. Christophe MENU (Excusé).

**ÉTAIENT PRÉSENTS SANS PRENDRE PART AU VOTE**

M. Philippe DRAPPIER (Suppléant)

*Secrétaire de séance : Mme Jeanine DRAY*

OBJET : Installation des Conseillers Syndicaux

Rapporteur : Joseph SAURA (doyen d'âge)

Monsieur le rapporteur explique que suite aux élections municipales du 15 et 22 mars 2026, les EPCI membres du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon ont désigné leurs nouveaux représentants au sein du Syndicat.

Ainsi, les désignations ont été les suivantes :

- Communauté d'Agglomération du Grand Avignon : 22 représentants titulaires et 22 suppléants
- Communauté d'Agglomération des Sorgues du Comtat : 9 représentants titulaires et 9 suppléants
- Communauté de Communes du Pays d'Orange en Provence : 9 représentants titulaires et 9 suppléants
- Communauté de Communes d'Aygues Ouvèze en Provence : 8 représentants titulaires et 8 suppléants

Il convient donc d'installer dans leurs fonctions les délégués titulaires et les délégués suppléants

Chaque délégué titulaire est appelé afin de faire part de sa présence.

En cas d'absence, son suppléant est alors appelé afin de le représenter.

Communauté d'Agglomération du Grand Avignon				
TITULAIRES		Communes	SUPPLEANTS	
Corinne	CHATRIOT	Avignon	Philippe	BRUEY
Nicolas	DONNADILLE	Avignon	Jean-Luc	QUEYLA
Olivier	GALZI	Avignon	Laëtitia	DOSNE
Claude	MOREL	Caumont	Dominique	LIBES
Jean-Paul	DELCASSO	Entraigues	Marjorie	BARRÉ
Dominique	ANCEY	Jonquerettes	Laurent	CARRÉ
Joris	HEBRARD	Le Pontet	Fabienne	HENRY
Stéphane	LALÉ	Le Pontet	Catherine	DELLONG
Jeanine	DRAY	Les Angles	Joël	HAYET
Grégoire	SOUQUE	Morières	Éric	DEVALQUENAIRE
Florence	FLAMMINI	Morières	Joris	VARJABEDIAN
Catherine	GLEIZE	Pujaut	Fabrice	VENDRAN
Alain	BERTRAND	Rochefort	Nadine	AURAY
Michel	BERARDO	Roquemaure	Bruno	BARRIERE
Chantal	BONNEFOUX	St Saturnin	Lionel	FISCHER
Jacques	DEMANSE	Sauveterre	Marie-Pierre	VASELLI
Yvan	BOURELLY	Saze	Philippe	MASSIAS
Joël	GUIN	Vedène	Aurore	CHANTY
Sébastien	MAKOWSKI	Vedène	Jean-Marc	BORIE
Hervé	BERENQUER	Velleron	Philippe	ARMENGOL
Pascale	BORIES	Villeneuve	Virginie	DUMAS-FILLIERE
Evelyne	CLAPOT	Villeneuve	Emmanuel	SUFFET
Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat				
TITULAIRES		Communes	SUPPLEANTS	
Michel	TERRISSE	Althen	Marc	MOSSÉ
Guillaume	TADDIO	Bédarrides	Jean-Paul	ARNAUD
Éric	GÉRENT	Bédarrides	Cindy	LOUVIN
Patrice	DE CAMARET	Monteux	Jean-Claude	OBBER
Valérie	BOURIQUET TELLENE	Monteux	Philippe	MOREL

Didier	CARLE	Pernes	Antoine	BARBIEUX
Gérôme	VIAU	Pernes	Fulgencio	BERNAL
Stéphane	GARCIA	Sorgues	Cyrille	GAILLARD
Jean-François	LAPORTE	Sorgues	Cindy	CLOP
<b>Communauté de Communes Pays d'Orange en Provence</b>				
<b>TITULAIRES</b>		<b>Communes</b>	<b>SUPPLEANTS</b>	
Christophe	REYNIER-DUVAL	Caderousse	Mélanie	TRICOT
Mariel	MARTIN	Caderousse	Coralie	BONNET LAVORINI
Claude	AVRIL	Châteauneuf	François	MAIMONE
Serge	PALOMBA	Châteauneuf	Marion	MASQUELIER
Nicolas	PAGET	Courthézon	Jean-Pierre	FENOUIL
Benjamin	VALERIAN	Courthézon	Sabine	COURRIEU
Sébastien	ORIVELLE	Jonquières	Lydia	CLEMENSON
Pascal	GRAILLOT	Jonquières	Marc	HOFFMANN
Florent	AGRO	Orange	Philippe	DRAPIER
<b>Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence</b>				
<b>TITULAIRES</b>		<b>Communes</b>	<b>SUPPLEANTS</b>	
Olivia	NENCI-PAULO	Camaret	Renée	SOVERA
Nicolas	FAURE	Lagarde	Jean-Marc	PRADINAS
Lucie	ARNAUD	Piolenc	Sébastien	PAYAN
Pascal	CROZET	Ste Cécile	Vincent	FAURE
Karine	MONNIN	Sérignan	Julien	MERLE
Patricia	LISPAL	Travaillan	Isabelle	DALADIER
Joseph	SAURA	Uchaux	Corinne	BIGOT
Christophe	MENU	Violès	Philippe	GAMBA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L. 5211-8

Vu l'arrêté préfectoral de Vaucluse du 17 avril 2023 entérinant les derniers statuts du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon fixés par délibération n° 2022-32 le 12 décembre 2022.

Vu la délibération n°C20260429/010 du 29 avril 2026 de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon

Vu la délibération n°DE/46/5.3/27.04.2026-73 du 27 avril 2026 de la Communauté d'Agglomération des Sorgues du Comtat,

Vu la délibération n°DL\_087\_2026 du 29 avril 2026 de la Communauté de Communes du Pays d'Orange en Provence

Vu la délibération n°2026-033 du 13 avril 2026 de la Communauté de Communes d'Aygues Ouvèze en Provence,

Considérant que l'installation des Conseillers Syndicaux doit se conformer aux délais légaux et se dérouler avant le 22 mai 2026 au plus tard.

Considérant que le quorum est atteint et qu'en conséquence la validité des délibérations est assurée,

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- DECLARE que le nouveau Comité Syndical, constitué des 48 membres titulaires et 48 membres suppléants susnommés, est installé

La délibération est adoptée.

Vote du Comité :

- POUR : 42
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

La Secrétaire de séance  
Jeanine DRAY

Le Président de séance  
Joseph SAURA

